

TERRASSEMENTS ROUTIERS : PRISE EN MAIN DU NOUVEAU GTR 2024 - Distanciel

La formation vise à identifier les modifications entre le GTR 2000 et le GTR 2024, et à se familiariser avec la nouvelle classification issue de la NF EN 16907-2.

Objectifs opérationnels

- Appliquer les évolutions de la classification entre 2000 et 2023 issue de la NF EN 16907-2

Public Concerné

- Maîtres d'œuvre
- Chargés d'opération de travaux (terrassement / chaussée)
- Chefs de projets en infrastructure routière
- Technicien en laboratoire d'essais géotechnique

Durée

14.00 Heures **2** Jours

Prérequis

Suivre cette formation réclame une connaissance et/ou pratique du GTR 2000.

Contenu

Enjeux du GTR 2024

Laboratoire – les modifications

- Le matériel
- Les pratiques

Le nouveau principe de classification

- Classification des sols
- Classification des roches
- Classification des matériaux alternatifs

Les conséquences de la classification

- Sensibilité à l'eau des sols
- Dimensionnement des couches de forme

Cette formation est également réalisée en Présentiel.

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'illustrations au travers de cas concrets, de partages d'expériences.

Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

MOYENS TECHNIQUES

La formation se déroule sur la plateforme web TEAMS et s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son

activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation correspondent à ses attentes.

■ **Qualification Intervenant(e)(s)**

L'Intervenant est un formateur expérimenté et qualifié en terrassement et technique routière.

■ **Méthodes et modalités d'évaluation**

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le

■ **Modalités d'Accessibilité**

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Sabrina BENCHERRAT
Cheffe projets formation

Tél. : 0130852409
Mail : formation@groupeginger.com